



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Université européenne de Bretagne et la Caisse des Dépôts signent une convention de partenariat

Rennes, le 20 mai : Monsieur Bertrand Fortin, président de l'Université européenne de Bretagne et Monsieur Dominique Mirada, Directeur régional de la Caisse des Dépôts, ont signé le mardi 19 mai 2009, au siège de l'Université Européenne de Bretagne à Rennes, une convention de partenariat.

Ce partenariat vise à favoriser le développement du rayonnement de l'Université européenne de Bretagne, notamment dans le cadre de son projet majeur dénommé : "UEB C@mpus". Ce partenariat se traduira prochainement par une convention spécifique associant également le conseil régional de Bretagne.

Le projet de campus numérique régional ouvert d'un nouveau type permettra, par le recours aux techniques et technologies numériques, de relier les principaux sites universitaires de Bretagne au sein d'un réseau unique en France, au service de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Présenté à l'origine dans le cadre de l'appel d'offre gouvernemental "Opération Campus", ce projet a été labellisé "campus prometteur" par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. A ce titre, il bénéficiera du soutien de l'Etat de 30 millions d'euros. La région Bretagne a indiqué qu'elle soutiendra financièrement cette opération pour le même montant.

La Caisse des Dépôts apportera un soutien financier en ingénierie ainsi que son appui en tant experte dans le domaine du numérique.

L'Université européenne de Bretagne regroupe 23 établissements fondateurs et associés en Bretagne (universités, grandes écoles, centres hospitaliers, organismes de recherche). Ayant vocation à développer l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bretagne, l'Université Européenne de Bretagne pilote et coordonne des missions dans les domaines de la recherche, doctorat, et valorisation, le numérique et la formation tout au long de la vie.

La Caisse des Dépôts, investisseur de long terme au service de l'intérêt général mobilise ses moyens financiers et ses expertises pour développer des projets locaux. Dans le cadre de son plan stratégique « Elan 2020 », elle a fait de l'appui à la modernisation des universités et au développement de l'économie de la connaissance l'un des axes prioritaires.

Caisse des dépôts et consignations

Contacts :

Université Européenne de Bretagne : François Berthet : 02 23 23 79 69 / 06 73 26 98 25

Caisse des Dépôts : Dominique Mirada : 02 23 35 55 00